

Pourquoi parler en 2018 d'un livre aussi ancien de Claude Mossé, citoyen français, que son éditeur présente comme «historien de formation» et «grand reporter pendant trente-cinq ans pour la Radio Télévision suisse romande»? Pour la simple raison qu'il s'agit d'un cas exemplaire d'une œuvre prétendument historique qui, en fait, n'est qu'un pamphlet, voire un ramassis de mensonges d'un journaliste malhonnête, qui règle des comptes avec un pays où il a travaillé dans l'indépendance pendant des décennies.

Les autorités suisses, quel que soit leur niveau, leurs entreprises, leurs banques ont collaboré avec l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste, leur ont permis de mener une guerre totale pendant six ans. Par antisémitisme et par sympathie avec l'Axe, elles ont refoulé des masses énormes de juifs. Alors que leur inexistence a été démontrée, Mossé continue à évoquer les convois d'armements lourds allemands qui transitent par le Gothard. Le conseiller fédéral Pillet-Golaz est un *collaborateur* invétéré, le général Guisan figure dans ce triste peloton, bien que l'opinion le vénère depuis le début des années 1940. Même Hans-Ulrich Jost n'est pas allé si loin, vraisemblablement parce qu'il ne hait pas autant la Suisse que Claude Mossé...

Pendant et après la Seconde Guerre mondiale, la politique de la Suisse est une «remarquable tartufferie», un ensemble de mensonges, de trahisons, d'impostures qui débouchent – ce n'est que justice – sur l'affaire des fonds juifs en déshérence et sur la campagne du Congrès juif mondial contre les banques suisses. Rappelons qu'Henry Spira, juif lui-même, a pu traiter d'escrocs les dirigeants du Congrès juif mondial et dans la foulée l'administration Clinton.

Claude Mossé, s'il joue au Robespierre du XX<sup>e</sup> siècle, ne se montre pas sérieux dans sa documentation, même lorsqu'il parle d'événements en France. Le 27 novembre 1942, la flotte française, sur ordre de Darlan, se saborde à Mers el Kébir ! Il multiplie les erreurs grossières et les bourdes qui montrent son ignorance de la Suisse. En 1937, les citoyens suisses acceptent-ils vraiment l'interdiction du parti communiste par 18'278 voix contre 12'076 ? Le Schweizerhof, à un jet de pierre du Palais fédéral, se situe-t-il vraiment en face de la gare de Berne ? Porrentruy est-il une « bourgade chaud-fonnière » ? Policiers et militaires suisses portent-ils des casques achetés à des centaines de milliers d'exemplaires en Allemagne ? Jusqu'en novembre 1942, la frontière entre la Suisse et la Zone libre sous gouvernement du maréchal Pétain est-elle un «trou genevois» ? Ne s'étend-elle d'Annemasse jusqu'au Bouveret ?

Le capitaine Perrier est «professeur de sciences, commandant de corps et avocat lausannois dans le civil». Edouard de Haller est premier-lieutenant, soit, pour Mossé, l'équivalent de lieutenant-colonel. Le colonel Albert de Tschanner, également officier supérieur dans la Légion étrangère, Mossé le baptise Tchäner. Lorsque le général Guisan prête serment devant les Chambres fédérales, les députés alémaniques et tessinois quittent la salle ! Le Réduit national devient un «repaire montagnard» dans les Grisons à proximité de l'axe du Gothard, «des kilomètres de tunnels creusés dans la roche pouvaient abriter 600'000 hommes !

Le général Guisan aurait rencontré le SS Schellenberg en Allemagne. En réalité, c'est le colonel Masson, chef du SR suisse, qui sait que, dans sa fonction, il doit parler, même avec le

diable, si celui-ci lui apporte des informations importantes. En revanche, le Commandant en chef suisse voit Walter Schellenberg à Biglen mais, contrairement à ce qu'affirme Mossé, il ne lui a pas proposé «l'armée suisse avec son armement (...) pour dresser un barrage contre les Soviétiques et sortir la *Wehrmacht* de la situation périlleuse dans laquelle elle se trouvait (...).»

Le Conseil fédéral aurait financé la Commission indépendante d'experts Suisse – Seconde Guerre mondiale, présidée par le professeur Bergier, à hauteur de 5 milliards de francs suisses, alors qu'il s'agit d'une vingtaine de millions.